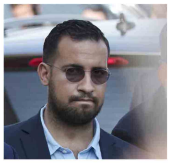
Corse Matin, 11 septembre 2018

ENQUÊTE

Alexandre Benalla bientôt auditionné ?

L'affaire Benalla revient demain sur le devant de la scène avec la reprise des auditions de la commission d'enquête sénatoriale qui a convoqué le chef de cabinet d'Emmanuel Macron, François-Xavier Lauch, en attendant l'audition, désormais fort probable, d'Alexandre Benalla lui-même.



Alexandre Benalla.

Son président Philippe Bas (LR) l'avait promis avant la pause estivale : la commission d'enquête va s'efforcer de *"lever les incohérences qui demeurent"* sur cette affaire impliquant un ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, mis en examen pour des violences contre un manifestant le 1er mai à Paris. " *Nous avons constaté un très grand nombre de non-dits, de silences, de flous et de contradictions"* , a déclaré Jean-Pierre Sueur (PS), corapporteur avec Muriel Jourda (LR). M. Bas juge en particulier *"pour le moins fragile"* la thèse *"officielle"* selon laquelle Alexandre Benalla n'aurait eu à l'Élysée qu'une simple " *fonction d'organisation sans prendre part à la protection du président". "On n'a rien caché. Il n'y a pas eu obstruction de la justice, je vous le dis les yeux dans les yeux"* , a assuré Emmanuel Macron, interpellé vendredi soir sur cette affaire par un passant, sur le Vieux-Port à Marseille. Le président a engagé une réforme de l'organisation de l'Élysée, qui devrait s'étaler sur plusieurs mois à compter de la fin de l'année.
Son chef de cabinet, François-Xavier Lauch, dont Alexandre Benalla était l'adjoint en tant que *"chargé de mission"* en matière de sécurité, est le premier convoqué au Sénat demain matin. Seront auditionnés après lui le général Éric Bio-Farina, commandant militaire de l'Élysée, déjà entendu en juillet par l'éphémère commission d'enquête de l'Assemblée nationale, ainsi que Maxence Creusat, commissaire de police à la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police de Paris.
Quant à une audition d'Alexandre Benalla, même si la convocation n'est pas officielle, elle semble bel et bien dans les tuyaux, comme l'a reconnu hier à demi-mots le président de la commission. *"Nous déciderons du moment où nous pourrons rendre publique une éventuelle convocation, que je ne confirme pas"* , a déclaré M. Bas, tout en admettant avoir *"effectivement écrit à l'avocat"* , en réponse à l'affirmation de Jean-Pierre Elkabbach selon laquelle une convocation pour le 18 septembre était déjà partie. ■

Phoca PDF